

Etat des affaires de finance contenu dans le Livre Rouge, en annexe de la séance du 21 avril 1790

Citer ce document / Cite this document :

Etat des affaires de finance contenu dans le Livre Rouge, en annexe de la séance du 21 avril 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XIII - Du 14 avril au 21 avril 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1882. p. 186;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1882_num_13_1_6613_t1_0186_0000_3

Fichier pdf généré le 10/07/2020



CHAPITRE VI.

ACQUISITIONS, ÉCHANGES.

sept millions, faisant partie du prix des droits utiles du cliermontois, cédés à Sa Majesté par M. le prince de Condé, payables à raison de 100,000 livres par mois en 1784, 86 et 88	1784.	Ordonnance de 3,600,000 livres sur M. de Savalette, à-compte de			
à raison de 100,000 livres par mois en 1784, 86 et 88		sept millions, faisant partie du prix des droits utiles du Cler-			
Idem. Sur M. d'Harvelai, pour complément des sept millions, payables en 1785, 87 et dix premiers mois 1789		montols, cedes a Sa Majeste par M. le prince de Conde, payables	2 600 000 1;		.i
1785, 87 et dix premiers mois 1789	7.3	a raison de 100,000 fivres par mois en 1784, 80 et 88	3,000,000 114.	» S.	» u•
Ordonnance de 8,700,000 livres pour le paiement de l'acquisition de l'Isle-Adam, en bordereaux viagers de l'emprunt de janvier 1782, dont 7,500,000 livres seront constitués, tant sur la tête de Sa Majesté que sur celle de Monsieur	iuem.	4795 97 of div promises mois 1790	2 400 000		
Ordonnance de 8,700,000 livres pour le paiement de l'acquisition de l'Isle-Adam, en bordereaux viagers de l'emprunt de janvier 1782, dont 7,500,000 livres seront constitués, tant sur la tête de Sa Majesté que sur celle de Monsieur		Ordenpage pour not de vin de ladite conte	5,400,000		
l'Isle-Adam, en bordereaux viagers de l'emprunt de janvier 1782, dont 7,500,000 livres seront constitués, tant sur la tête de Sa Majesté que sur celle de Monsieur		Ordennance pour poi de vill de laulte velite	300,000		
dont 7,500,000 livres seront constitués, tant sur la tête de Sa Majesté que sur celle de Monsieur		Plala Adam on hordereaux viagure de l'amprunt de innvier 1782			
jesté que sur celle de Monsieur		dont 7 500 000 livrae surant constituée tempt unit le tâte de Ve Ma-			
Ordonnance au porteur, pour le complément du parfait paiement de l'acquisition de l'Isle-Adam, tant en capitaux qu'intérêts 1785. Ordonnance au porteur pour supplément de prix des forêts de Camors et Floranges, vendues au roi par M. le duc de Liancourt. 1785. Ordonnance pour supplément de prix des droits d'aides de Vendôme, et des sels de Brouage, cédés au roi par M. le duc de Chartres		jesté ana sur cella de Mongiour	8 700 000		
de l'acquisition de l'Isle-Adam, tant en capitaux qu'intérêts 1785. Ordonnance au porteur pour supplément de prix des forêts de Camors et Floranges, vendues au roi par M. le duc de Liancourt 1785. Ordonnance pour supplément de prix des droits d'aides de Vendôme, et des sels de Brouage, cédés au roi par M. le duc de Chartres		Ordonnance au porteur pour le complément du parfait paiement	0,100,000		
1785. Ordonnance au porteur pour supplément de prix des forêts de Camors et Floranges, vendues au roi par M. le duc de Liancourt. 1785. Ordonnance pour supplément de prix des droits d'aides de Vendôme, et des sels de Brouage, cédés au roi par M. le duc de Chartres		de l'acquisition de l'Isle-Adam tant en canitaux qu'intérêts	373.337	10))
mors et Floranges, vendues au roi par M. le duc de Liancourt. 1785. Ordonnance pour supplément de prix des droits d'aides de Vendôme, et des sels de Brouage, cédés au roi par M. le duc de Chartres	1785.	Ordonnance au norteur pour supplément de prix des forêts de Ca-	0.0,00.		
1785. Ordonnance pour supplément de prix des droits d'aides de Vendôme, et des sels de Brouage, cédés au roi par M. le duc de Chartres		mors et Floranges, vendues au roi par M. le duc de Liancourt.	370,370		
dôme, et des sels de Brouage, cédés au roi par M. le duc de Chartres	1785.	Ordonnance pour supplément de prix des droits d'aides de Ven-			
Chartres		dôme, et des sels de Brouage, cédés au roi par M. le duc de			
M. le comte d'Artois cede au roi pour être reunis à la foret de Saint-Germain		Chartres	725,113	12	9
M. le comte d'Artois cede au roi pour être reunis à la foret de Saint-Germain	1786.	Ordonnance, à-compte du prix des bois de la terre de Maisons, que			
Ordonnance au porteur, de 1,800,000 livres pour le capital d'une rente viagère de 180,000 livres, accordée à Monsieur, en remplacement et indemnité du produit annuel des droits de Trépas de Loire et Traites d'Anjou, rétrocédé à Sa Majesté		M. le comte d'Artois cede au roi pour être reunis a la foret de			
rente viagère de 180,000 livres, accordée à Monsieur, en remplacement et indemnité du produit annuel des droits de Trépas de Loire et Traites d'Anjou, rétrocédé à Sa Majesté		Saint-Germain	300,000		
cement et indemnité du produit annuel des droits de Trépas de Loire et Traites d'Anjou, rétrocédé à Sa Majesté		Ordonnance au porteur, de 1,800,000 livres pour le capital d'une			
Loire et Traites d'Anjou, rétrocédé à Sa Majesté		rente viagère de 180,000 livres, accordée à Monsieur, en rempla-			
1787. Ordonnance d'un million cent mille livres, pour l'acquisition faite par le roi de la maison du sieur Beaujon, rue Saint-Honoré 1,100,000		cement et indemnité du produit annuel des droits de Trépas de	4 000 000		
par le roi de la maison du sieur Beaujon, rue Saint-Honoré 1,100,000	4707	Loire et Traites d'Anjou, retrocéde à Sa Majeste	1,800,000		
	1787.	Ordonnance d'un millon cent mille livres, pour l'acquisition faite	4 400 000		
Total		par le roi de la maison du sieur Beaujon, rue Saint-Honore	1,100,000		
10tat		Total	20 868 821 liv	2 s	9 d
		10tat ••. • • • • • • • • • • • • •	£0,000,0£1 IIV.	٨ ٥٠	Ju.

CHAPITRE VII.

AFFAIRES DE FINANCE.

1786.	Ordonnance pour frais de service extraordinaire en finance, connu de Sa Majesté	1,600,000
1788.	(17 février) Ordonnance sur M. de Savalette, pour frais de service extraordinaire de finance, approuvé par le roi	2,725,000 1,500,000
	Total	5,825,000 liv.

CHAPITRE VIII.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, AFFAIRES SECRÈTES DES POSTES ET AUTRES.

1774.	(8 juin) Dépenses secrètes des affaires étrangères	856,485 liv. 1,984,350 1,517,959	7 s 19 14	3. 4 (9	d.
1775.	(27 novembre) pour <i>Idem</i> (19 février) Appointements de la surintendance des postes	13,500	14	11	
	Id. Dépenses secrètes de la ferme des postes	$300,000 \\ 2,257,611$	15	11	
	Id. Dépenses secrètes du ministre Id. Dépenses secrètes des affaires étrangères	200,000 1.296,142	15		
	(13 août) Pour les dépenses des affaires étrangères	2,448,858 $25,000$	16	1	
	(26 novembre) Pour id	1,184,288 189,928	8 2	10	
1776.	(28 janvier) Dépenses secrètes des postes	$300,000 \\ 974,621$			
	Id. Dépenses du ministre des affaires étrangères	200,000 768,163	16		
	•	<u></u>			_

A reporter..... 14,536,710 liv. 15 s. 10 d.